

en poche un revolver chargé, acheté le jour même du départ. Il ont promis de se débrouiller... Quel sinistre sens-donnés-là déjà à ce mot ?

« Il vaut mieux faire un chauffeur de taxi »

Le lundi 10 février dans la soirée, ils arrivent à Paris, le lendemain à midi ils sont sans argent. Il faut qu'ils se procurent. Lamothe pense à un de ses oncles qui demeure à Raincy et qui viendra peut-être à leur aide.

L'oncle est absent et le soir, les deux jeunes cambrioles, l'estomac vide, errent dans les bois de Boulogne. Un cycliste passe devant eux.

« Tiens, dit Mortelette, on va refaire ce qu'on a fait... »

« C'était une plaisanterie, a-t-il expliqué au juge d'instruction. D'ailleurs, c'était un ouvrier qui ne devait pas avoir plus de cent francs sur lui ! »

« A ce moment déjà, ils pensent au vol. L'idée du crime n'est pas loin d'eux... »

« Il vaut mieux faire un chauffeur de taxi », a dit Lamothe.

Sans argent, poussés par la faim, ils ne regretent pas leur rôle d'équipiers. Ils se mettent à chercher un moyen de la continuer, fut-ce au prix d'un assassinat.

Mercredi, ils sont toujours sans ressources. Leurs bagages sont consignés à l'hôtel où ils n'ont pu payer un frugal repas.

Même pour aller à la messe, il faut de l'argent, ils retournent donc chez l'oncle de Mortelette et, eux qui n'ont pas un centime en poche, ils prennent un taxi.

« C'est le chauffeur de taxi qui les conduit à Raincy, l'échappé belle, car l'oncle n'étant pas chez lui, ses deux jeunes clients se sauvent sans le payer... »

« Ils n'avaient pas trouvé l'occasion favorable pour dévaliser M. Bombillon, ils n'abandonnaient pas leur projet... »

Le crime

Le soir à 20 heures, les deux précoques bandits hâtent un chauffeur devant la gare au Nord.

C'est M. Bourzelx, un brave père de famille qui consent à les véhiculer.

« Nous allons à Creil », disent-ils.

M. Bourzelx eut l'air d'être trop confiant en consentant à emmener la nuit, hors de Paris, ces deux jeunes gens dont il ne connaissait même pas l'état de fortune.

Eux, décidés à tout, avaient l'assassinat d'un riche banquier, contre un homme sans défense, surpris à l'improviste alors qu'il leur rendait service.

A 21 heures ils sont à Creil.

« Conduisez-nous jusqu'à Compiègne, notre famille y habite, demandent-ils... »

« Impossible, dit Bourzelx, c'est trop loin mais je veux bien aller jusqu'à Compiègne. Sont-ils effrayés désormais à l'idée qu'ils ont fait un crime ? »

« Complètement », répondent-ils à la nécessité de faire connaître leur impécuniosité. Le compteur marque 174 fr. Ils ne s'en effrayent pas.

« On s'arrangera pour lui faire son affaire », dit l'un d'eux.

Dans l'auto, derrière le chauffeur, tout à la surveillance de la route, ils complètent son meurtre. Lamothe est derrière Bourzelx.

« C'est à toi de tirer », lui glisse Mortelette.

Lamothe hésite. Il se penche enfin près de la vitre qui se trouve derrière Bourzelx, tend le bras, presse sur la gâchette, en détournant la tête. Le coup ne part pas. Bourzelx a rien entendu.

« La sinistre besogne va incomber à Mortelette qui change de place avec son compagnon... »

Peu après Estrées-Saint-Denis, se présente le moment propice. La route est déserte, l'auto ralentit pour prendre un virage.

« C'est le moment », approuve Lamothe. Mortelette, avec un rare cynisme, approche son revolver de la tempe du conducteur et d'une main ferme le fait tourner.

Bourzelx, foudroyé, est tombé sur son volant. Le véhicule, désemparé, va s'arrêter contre un talus.

L'arrestation

Mortelette a sauté de la voiture. Il tire d'un cadavre sanglant sur la route, que Lamothe, blême, effrayé, reste encore tassé dans le fond de l'auto.

Unissant leurs efforts, ils déposent leur victime sur le bord de la route, et pendant que Mortelette essuie ses mains ensanglantées, Lamothe fouille le chauffeur.

Dans la nuit, ils ne savent dans quelle direction fuir. Lamothe a essayé en vain de mettre la voiture en marche. Ils s'en vont à pied au hasard, après avoir jeté leurs revolvers et partagé le produit du vol.

Vers minuit, ils sont sur la route de Compiègne, mais leur crime a été découvert, leur signalement est connu et à l'entrée de Compiègne ils se font cueillir par deux gendarmes. Lamothe était en possession d'une somme de 175 francs : son compagnon, d'une somme de 27 francs.

Leur crime leur avait rapporté 200 francs. Tous deux ont déjà comparu le 14 avril 1930 devant la Cour d'Assises qui les a condamnés à 3 mois de prison pour filouterie de taxi à Drancy, le 12 juillet, au préjudice du chauffeur Bombillon.

Lundi, devant les Assises de l'Oise, ils répondront de l'assassinat du chauffeur Bourzelx.

Les déclarations concernant les Assurances sociales

M. Pierre Laval, Ministre du Travail, a récemment fait connaître que les services départementaux des assurances sociales avaient été invités à continuer à recevoir les déclarations qui, aux termes de la loi, auraient dû être faites avant le 1er juin. Actuellement, le nombre des déclarations reçues tant à Paris qu'en province s'élève à 6.352.442.

Les déclarations reçues avant le 1er juin font l'objet d'établissement et de délivrance aux intéressés, de cartes de cotisation. Ces cartes seront mises à la disposition des assurés avant le 1er juillet. C'est qu'il y aura encore leur déclaration postérieurement au 1er juin, l'administration des assurances sociales s'efforcera de délivrer leurs cartes le plus tôt possible sans toutefois en garantir l'envoi avant le 1er juillet.

Les méfaits de l'orage

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A NŒUX-LES-MINES

Route d'Herlain, chez M. Fouquetelle, chauffeur, une cheminée a été ébranlée et les fours à chaux inondés complètement.

Chez Mme Gengembre, route Nationale, et M. Sys, commerçant, rue de Sully, les toitures ont été fortement endommagées.

Les habitations de MM. Vanhoute et Lefort, dans la Cité N° 1, ont également été atteintes par la foudre, celle de M. Guillard, rue des Normands, a particulièrement souffert des dégâts de la foudre.

Une partie de la charpente a été pulvérisée et un commencement d'incendie a été déclaré dans le grenier.

Route Nationale, chez M. Cressin-Depotier, commerçant, la foudre mit le feu à la façade du magasin. Diverses marchandises ont été détériorées et le plafond du magasin fortement abîmé. Il y a 15.000 francs de dégâts.

A l'angle de la rue de l'Égalité et de la route Nationale, chez M. Michel Andrezak, débitant, deux cochons chahutés ont été emportés par l'eau qui atteignait à cet endroit près de 1 mètre de hauteur.

La plupart des caves ont été inondées et les murs de Saint-Nicolas, Sadi-Carnot, les rues de Sully et de l'Égalité ont été recouvertes d'une mare de boue.

A SAINS-EN-GOHELLE

La foudre est tombée en différents endroits, elle a causé de graves dégâts matériels.

Un véritable trombe d'eau a déferlé sur les champs, jardins et les fossés furent rapidement transformés en torrents.

Les digues furent enlevées, les champs inondés, les communications téléphoniques momentanément interrompues.

La foudre fit sauter la canalisation du gaz et les communications furent coupées. On ne peut plus aller dans les communes de Sains et Herlain. L'appel au feu vient d'être lancé.

Un incendie a éclaté dans une maison de Sains. L'incendie fut vite maîtrisé. Quelques maisons de la cité furent inondées et les meubles du rez-de-chaussée noyés dans l'eau. Les dégâts sont considérables.

DANS LA MARNE

La foudre est tombée sur l'église de Mesbrecourt, près de Reims. Le clocher et la toiture ont été endommagés.

La foudre a ravagé une grande partie des récoltes. La foudre est tombée sur la chapelle de l'église, qui a pris feu.

La foudre a enlevé le clocher et s'est effondré, tandis que la chaire de l'incendie. Tout le clocher a été détruit, mais on n'a pu préserver l'église, qui renferme des statues et des tableaux de prix.

Trois tués et quatre blessés dans une église

On mande de Bucarest, qu'un village de Soars, dans le département de Sagaras, a été ravagé par la foudre, faisant trois morts et quatre blessés.

Un tué et un blessé sur un champ de courses en Angleterre

Des orages d'une très grande violence ont éclaté hier sur plusieurs points de la Grande-Bretagne. A Londres même, une pluie torrentielle est tombée et la foudre a causé de grands dégâts.

Plusieurs lignes de chemin de fer ont été coupées. Dans le Sud de la capitale, les inondations et les transports en communs dans cette région ont été complètement désorganisés.

Ascot, où le roi et la reine s'étaient rendus pour assister à la deuxième journée de la grande semaine hippique, la foudre est tombée sur le pesage, tuant un des bookmakers et blessant un autre. La piste fut rapidement couverte d'une immense nappe d'eau et la réunion dut être abandonnée aussitôt après que la principale course eut été courue.

La plaine de Brioude ravagée par l'inondation

Une nouvelle trombe d'eau est tombée, mardi soir, dans la plaine de Brioude. Le flot, qui couvrait la plaine de cinq mètres, a ravagé la plaine, emportant le remblai de la ligne Paris-Nîmes.

Les trains sont refoulés vers Frugières-Plein. Aux environs de Brioude, les récoltes sont détrempées, les meubles, les automobiles et de lourdes machines ont été emportées par le torrent. Une usine de produits chimiques a subi d'importants dégâts.

M. René Faure, député du Nord, demande des secours d'urgence

M. René Faure, député du Nord, a adressé la lettre suivante au président du Conseil, ministre de l'Intérieur.

« Monsieur le Président, « Un orage, d'une violence inouïe, a, dans la nuit du 16 au 17 juin, ravagé une partie de l'arrondissement d'Hazeubrouck. Des fermes et des maisons ont été inondées; de vastes étendues cultivées ont été détrempées; les récoltes, compromettant irrémédiablement la prochaine récolte; les digues de plusieurs rivières ont été rompues. »

« Devant la gravité de la catastrophe qui atteint notre arrondissement, je vous serais infiniment reconnaissant, monsieur le président, de vouloir bien donner des ordres à M. le préfet du Nord pour que des secours de prompt secours soient distribués pour que des mesures immédiates soient prises pour réparer les pertes considérables subies par la culture de notre région. »

« En vous remerciant, etc. »

Une réunion à l'Hôtel de Ville d'Hazeubrouck, présidée par M. le sous-préfet de Dunkerque

Mardi après-midi, à 16 h., à l'Hôtel de Ville d'Hazeubrouck, s'est tenue une réunion en vue d'étudier les mesures propres à re-

La banlieue de Lille empoisonnée

Notre enquête à propos des fumées et émanations nocives dont se plaignent les habitants de Saint-André, La Madeleine, Marq-en-Barœul et Marquette.

Il n'est pas question aujourd'hui, en 1930, de trouver mauvais l'essor formidable pris par nos industries chimiques, dont la concentration a été réalisée dans la banlieue lilloise par les établissements Kuhlmann, etc.

Il y a quelques années, le centenaire de leur fondation. Il faut suivre un progrès dans la lutte contre les fumées nocives, nous ayons là, comme en tant d'autres matières, le bénéfice de l'âge, de l'invention.

Les habitants de Saint-André, Marquette, Marq, Marquette, n'ont cessé de se plaindre de la guerre du ciel, de la pollution de l'air, de la défense nationale, en d'autres points du territoire, des installations pour suppléer à celles que l'ennemi nous avait ravies, retrouvées, au lendemain de la guerre, ses vastes usines du Nord, qui se développent dans des proportions considérables.

Dans la fièvre de la reconstitution et la hâte de répondre à des besoins nouveaux, de besoins accrus, on négligea peut-être trop souvent ce devoir social de ne pas nuire au voisin, de ne pas faire peser trop lourdement sur d'importantes agglomérations la charge du progrès.

Les habitants de Saint-André, Marquette, Marq, Marquette, n'ont cessé de se plaindre de la guerre du ciel, de la pollution de l'air, de la défense nationale, en d'autres points du territoire, des installations pour suppléer à celles que l'ennemi nous avait ravies, retrouvées, au lendemain de la guerre, ses vastes usines du Nord, qui se développent dans des proportions considérables.

Dans la fièvre de la reconstitution et la hâte de répondre à des besoins nouveaux, de besoins accrus, on négligea peut-être trop souvent ce devoir social de ne pas nuire au voisin, de ne pas faire peser trop lourdement sur d'importantes agglomérations la charge du progrès.

Les habitants de Saint-André, Marquette, Marq, Marquette, n'ont cessé de se plaindre de la guerre du ciel, de la pollution de l'air, de la défense nationale, en d'autres points du territoire, des installations pour suppléer à celles que l'ennemi nous avait ravies, retrouvées, au lendemain de la guerre, ses vastes usines du Nord, qui se développent dans des proportions considérables.

Dans la fièvre de la reconstitution et la hâte de répondre à des besoins nouveaux, de besoins accrus, on négligea peut-être trop souvent ce devoir social de ne pas nuire au voisin, de ne pas faire peser trop lourdement sur d'importantes agglomérations la charge du progrès.

Les habitants de Saint-André, Marquette, Marq, Marquette, n'ont cessé de se plaindre de la guerre du ciel, de la pollution de l'air, de la défense nationale, en d'autres points du territoire, des installations pour suppléer à celles que l'ennemi nous avait ravies, retrouvées, au lendemain de la guerre, ses vastes usines du Nord, qui se développent dans des proportions considérables.

Dans la fièvre de la reconstitution et la hâte de répondre à des besoins nouveaux, de besoins accrus, on négligea peut-être trop souvent ce devoir social de ne pas nuire au voisin, de ne pas faire peser trop lourdement sur d'importantes agglomérations la charge du progrès.

Les habitants de Saint-André, Marquette, Marq, Marquette, n'ont cessé de se plaindre de la guerre du ciel, de la pollution de l'air, de la défense nationale, en d'autres points du territoire, des installations pour suppléer à celles que l'ennemi nous avait ravies, retrouvées, au lendemain de la guerre, ses vastes usines du Nord, qui se développent dans des proportions considérables.

Dans la fièvre de la reconstitution et la hâte de répondre à des besoins nouveaux, de besoins accrus, on négligea peut-être trop souvent ce devoir social de ne pas nuire au voisin, de ne pas faire peser trop lourdement sur d'importantes agglomérations la charge du progrès.

Les habitants de Saint-André, Marquette, Marq, Marquette, n'ont cessé de se plaindre de la guerre du ciel, de la pollution de l'air, de la défense nationale, en d'autres points du territoire, des installations pour suppléer à celles que l'ennemi nous avait ravies, retrouvées, au lendemain de la guerre, ses vastes usines du Nord, qui se développent dans des proportions considérables.

Dans la fièvre de la reconstitution et la hâte de répondre à des besoins nouveaux, de besoins accrus, on négligea peut-être trop souvent ce devoir social de ne pas nuire au voisin, de ne pas faire peser trop lourdement sur d'importantes agglomérations la charge du progrès.

Les habitants de Saint-André, Marquette, Marq, Marquette, n'ont cessé de se plaindre de la guerre du ciel, de la pollution de l'air, de la défense nationale, en d'autres points du territoire, des installations pour suppléer à celles que l'ennemi nous avait ravies, retrouvées, au lendemain de la guerre, ses vastes usines du Nord, qui se développent dans des proportions considérables.

Dans la fièvre de la reconstitution et la hâte de répondre à des besoins nouveaux, de besoins accrus, on négligea peut-être trop souvent ce devoir social de ne pas nuire au voisin, de ne pas faire peser trop lourdement sur d'importantes agglomérations la charge du progrès.

Les habitants de Saint-André, Marquette, Marq, Marquette, n'ont cessé de se plaindre de la guerre du ciel, de la pollution de l'air, de la défense nationale, en d'autres points du territoire, des installations pour suppléer à celles que l'ennemi nous avait ravies, retrouvées, au lendemain de la guerre, ses vastes usines du Nord, qui se développent dans des proportions considérables.

Dans la fièvre de la reconstitution et la hâte de répondre à des besoins nouveaux, de besoins accrus, on négligea peut-être trop souvent ce devoir social de ne pas nuire au voisin, de ne pas faire peser trop lourdement sur d'importantes agglomérations la charge du progrès.

Les habitants de Saint-André, Marquette, Marq, Marquette, n'ont cessé de se plaindre de la guerre du ciel, de la pollution de l'air, de la défense nationale, en d'autres points du territoire, des installations pour suppléer à celles que l'ennemi nous avait ravies, retrouvées, au lendemain de la guerre, ses vastes usines du Nord, qui se développent dans des proportions considérables.

Dans la fièvre de la reconstitution et la hâte de répondre à des besoins nouveaux, de besoins accrus, on négligea peut-être trop souvent ce devoir social de ne pas nuire au voisin, de ne pas faire peser trop lourdement sur d'importantes agglomérations la charge du progrès.

Les habitants de Saint-André, Marquette, Marq, Marquette, n'ont cessé de se plaindre de la guerre du ciel, de la pollution de l'air, de la défense nationale, en d'autres points du territoire, des installations pour suppléer à celles que l'ennemi nous avait ravies, retrouvées, au lendemain de la guerre, ses vastes usines du Nord, qui se développent dans des proportions considérables.

Dans la fièvre de la reconstitution et la hâte de répondre à des besoins nouveaux, de besoins accrus, on négligea peut-être trop souvent ce devoir social de ne pas nuire au voisin, de ne pas faire peser trop lourdement sur d'importantes agglomérations la charge du progrès.

Les habitants de Saint-André, Marquette, Marq, Marquette, n'ont cessé de se plaindre de la guerre du ciel, de la pollution de l'air, de la défense nationale, en d'autres points du territoire, des installations pour suppléer à celles que l'ennemi nous avait ravies, retrouvées, au lendemain de la guerre, ses vastes usines du Nord, qui se développent dans des proportions considérables.

Dans la fièvre de la reconstitution et la hâte de répondre à des besoins nouveaux, de besoins accrus, on négligea peut-être trop souvent ce devoir social de ne pas nuire au voisin, de ne pas faire peser trop lourdement sur d'importantes agglomérations la charge du progrès.

Les habitants de Saint-André, Marquette, Marq, Marquette, n'ont cessé de se plaindre de la guerre du ciel, de la pollution de l'air, de la défense nationale, en d'autres points du territoire, des installations pour suppléer à celles que l'ennemi nous avait ravies, retrouvées, au lendemain de la guerre, ses vastes usines du Nord, qui se développent dans des proportions considérables.

Dans la fièvre de la reconstitution et la hâte de répondre à des besoins nouveaux, de besoins accrus, on négligea peut-être trop souvent ce devoir social de ne pas nuire au voisin, de ne pas faire peser trop lourdement sur d'importantes agglomérations la charge du progrès.

Les habitants de Saint-André, Marquette, Marq, Marquette, n'ont cessé de se plaindre de la guerre du ciel, de la pollution de l'air, de la défense nationale, en d'autres points du territoire, des installations pour suppléer à celles que l'ennemi nous avait ravies, retrouvées, au lendemain de la guerre, ses vastes usines du Nord, qui se développent dans des proportions considérables.

Dans la fièvre de la reconstitution et la hâte de répondre à des besoins nouveaux, de besoins accrus, on négligea peut-être trop souvent ce devoir social de ne pas nuire au voisin, de ne pas faire peser trop lourdement sur d'importantes agglomérations la charge du progrès.

Les habitants de Saint-André, Marquette, Marq, Marquette, n'ont cessé de se plaindre de la guerre du ciel, de la pollution de l'air, de la défense nationale, en d'autres points du territoire, des installations pour suppléer à celles que l'ennemi nous avait ravies, retrouvées, au lendemain de la guerre, ses vastes usines du Nord, qui se développent dans des proportions considérables.

Dans la fièvre de la reconstitution et la hâte de répondre à des besoins nouveaux, de besoins accrus, on négligea peut-être trop souvent ce devoir social de ne pas nuire au voisin, de ne pas faire peser trop lourdement sur d'importantes agglomérations la charge du progrès.

Les habitants de Saint-André, Marquette, Marq, Marquette, n'ont cessé de se plaindre de la guerre du ciel, de la pollution de l'air, de la défense nationale, en d'autres points du territoire, des installations pour suppléer à celles que l'ennemi nous avait ravies, retrouvées, au lendemain de la guerre, ses vastes usines du Nord, qui se développent dans des proportions considérables.

Dans la fièvre de la reconstitution et la hâte de répondre à des besoins nouveaux, de besoins accrus, on négligea peut-être trop souvent ce devoir social de ne pas nuire au voisin, de ne pas faire peser trop lourdement sur d'importantes agglomérations la charge du progrès.

Les habitants de Saint-André, Marquette, Marq, Marquette, n'ont cessé de se plaindre de la guerre du ciel, de la pollution de l'air, de la défense nationale, en d'autres points du territoire, des installations pour suppléer à celles que l'ennemi nous avait ravies, retrouvées, au lendemain de la guerre, ses vastes usines du Nord, qui se développent dans des proportions considérables.

Dans la fièvre de la reconstitution et la hâte de répondre à des besoins nouveaux, de besoins accrus, on négligea peut-être trop souvent ce devoir social de ne pas nuire au voisin, de ne pas faire peser trop lourdement sur d'importantes agglomérations la charge du progrès.

Les habitants de Saint-André, Marquette, Marq, Marquette, n'ont cessé de se plaindre de la guerre du ciel, de la pollution de l'air, de la défense nationale, en d'autres points du territoire, des installations pour suppléer à celles que l'ennemi nous avait ravies, retrouvées, au lendemain de la guerre, ses vastes usines du Nord, qui se développent dans des proportions considérables.

Dans la fièvre de la reconstitution et la hâte de répondre à des besoins nouveaux, de besoins accrus, on négligea peut-être trop souvent ce devoir social de ne pas nuire au voisin, de ne pas faire peser trop lourdement sur d'importantes agglomérations la charge du progrès.

Les habitants de Saint-André, Marquette, Marq, Marquette, n'ont cessé de se plaindre de la guerre du ciel, de la pollution de l'air, de la défense nationale, en d'autres points du territoire, des installations pour suppléer à celles que l'ennemi nous avait ravies, retrouvées, au lendemain de la guerre, ses vastes usines du Nord, qui se développent dans des proportions considérables.

Dans la fièvre de la reconstitution et la hâte de répondre à des besoins nouveaux, de besoins accrus, on négligea peut-être trop souvent ce devoir social de ne pas nuire au voisin, de ne pas faire peser trop lourdement sur d'importantes agglomérations la charge du progrès.

commission sanitaire de la deuxième circonscription de Lille et par le conseil départemental d'hygiène fut classé, après avis de M. le docteur Vallée, inspecteur départemental et du docteur Focou, par rapport favorable à la délivrance de l'autorisation sollicitée.

Ce qu'on nous dit à l'Usine Kuhlmann

Depuis les réclamations n'ont pas cessé. En l'absence du directeur et de l'ingénieur en chef, un agent technique a bien voulu, hier, nous faire visiter les nouvelles installations.

La direction nous a expliqué le besoin de la délinéation, à procéder à divers aménagements, a fait installer en avril 1929, un gazogène Heurtey, qui supprime deux foyers à charbon les par voie de conséquence; huit cheminées, depuis août 1929, elle a mis en service une cheminée de 90 mètres de hauteur. Pour ce qui concerne l'épuration des gaz, elle a installé des filtres électrostatiques précipitateurs pour arrêter les poussières acides. Avec une centrale vapeur elle a réalisé ainsi une dépense de 2 millions dont l'effet indirect a amélioré la situation. On construit actuellement une nouvelle cheminée qui permettra l'usine de Saint-André indépendante du secteur et évitera le retour d'avatars comme il s'en produisit récemment.

Un arrêté municipal du maire de Saint-André

Devant les réclamations qui continuent le maire de Saint-André, M. Delphin Bailly, vient de prendre l'arrêté suivant, qui est en vigueur.

Considérant que le nombre des foyers brûlant de grandes quantités de combustibles minéraux s'est sensiblement accru depuis quelques années;

Article 1er. — Il est interdit de produire dans les établissements industriels, commerciaux ou administratifs de la commune de Saint-André, soit des fumées, soit des suies ou poussières, soit des gaz toxiques qui polluent l'atmosphère, pénètrent dans les habitations et nuisent à la santé publique, et des nuisances publiques.

Article 2. — Cette interdiction est étendue aux immeubles pourvus du chauffage central.

Article 3. — Les contrevenants au présent arrêté seront constatés par des procès-verbaux ou des rapports, qui seront adressés aux tribunaux compétents.

Un comité de défense

A coté de l'intervention municipale qui s'imposait, s'est formé, il y a quelques jours un comité d'hygiène sociale, que dirige M. René Causser, industriel.

Nous avons, dans une note précédente, indiqué ses intentions vigilantes. Il est très probable, et il serait tout à fait souhaitable pour les intéressés que son action s'accorde avec celle des communes voisines également intéressées dans cette action de salubrité publique.

R. BOULY.

Par ses mauvais traitements une femme provoqua la mort de son bébé, âgé de 7 mois

Le Parquet de Perpignan vient d'arrêter Mme Eugénie Morillon, épouse Bèzeat, âgée de 23 ans, demeurant à Vinça, inculpée de sévices, violences et privations de soins et d'aliments sur la personne de son bébé âgé de 7 mois, qui est mort à l'Hôpital Saint-Jean.

CALENDRIER. — Jeudi 16 juin 1930. Soleil : Lever à 3 h. 48 ; coucher à 19 h. 55. Lune : Lever à 9 h. 12 ; coucher à 11 h. 47. Aujourd'hui : 196 jours. Demain : 197 jours.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 16 juin 1930, à 15 heures. Baromètre, 759 mm. 3 ; hausse depuis le matin à 9 h. 30, 0,2 mm. 5. Thermomètre : Froide, 9,5 ; minima 17,0, à 3 h. 30 ; maxima, 30,3 atteint à 15 h.

État hygrométrique 72. Hauteur d'eau tombée depuis le matin, 0,9 mm. 30 ; Direction du vent : Est ; Force : modérée ; Direction des nuages : Est ; Et la circulation est favorable probable pour aujourd'hui : chaud, assez beau.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Temps d'après-midi nuageux ou très nuageux, quelques pluies, vent d'Ouest, 3 à 7 m. température un peu fraîche.

MARIAGE. — On vient de célébrer à Mulhouse, le mariage de M. Albert, ancien officier au Régiment de la Région Lilloise, fils du général Lacapelle, ancien commandant du 1er Corps d'Armée et gouverneur de la ville de Metz, avec Mlle Odette Hilt, de Mulhouse.

DEUIL. — Nous apprenons la mort, survenue à Trith-Saint-Léger, à l'âge de 60 ans, de M. Jules Fontaine, ancien capitaine au régiment d'Artillerie, et beau-frère de M. Camille de Boulogne-sur-Mer et président du Conseil général du Pas-de-Calais. M. Fontaine était très connu et très aimé dans les milieux agricoles ; dans de nombreux concours, où il fut membre du jury, ses conseils étaient toujours très appréciés.

DE PASSE. — M. Paulman de Paris est arrivé en train maritime de Calais à 15 h. 10, sir Thomas Shaw ministre de la Guerre anglais, qui s'est embarqué à 15 h. 20 à bord du « Gaulebury » pour Boulogne et Londres.

rien... lui faisant les plus belles promesses. La pauvre femme se laissa bernier, elle n'eut qu'un secours dérisoire, et depuis, avec ses huit enfants, dont tu es l'aîné, elle n'a pas obtenu un morceau de pain. Pierre ne tremblait plus si fort.

Il était là en effet, lors de l'accident ; le lourd baquet chargé se renversa sur le père, qui n'avait point eu le temps de se garer, et si malheureusement atteint, qu'on le relevait vomissant ; lui, l'aîné des enfants, il voyait les pleurs de sa mère ; plus d'une fois, avec ses frères et sœurs, il avait vu mourir de faim.

On mandait la châtelaine, dans la chambre dénuée ; mais, quand on n'avait pas d'ouvrage ailleurs il fallait bien travailler chez elle.

Maintenant, Pierre ne tremblait plus du tout.

— Qui est-ce qui l'a tué ? demanda-t-il, se dégageant de l'étreinte de la jeune fille, se remettant sur ses pieds nus.

— Je ne sais pas... je suis arrivée... quel- qu'un s'enfuyait, un homme en blouse... un inconnu peut-être... à qui elle avait refusé l'aumône et qui s'est vengé... Aide-moi, Pierrounet... On ne doit pas la trouver là... Pourquoi ?

— Parce que, parce que... tu ne comprends pas ?... Ça n'est pas un péché qu'on sache... J'ai plus de pitié pour celui qui a assassiné que je n'ai de pitié pour elle. Si on la jetait dans l'eau... on croirait qu'elle s'est noyée, on ne s'apercevrait pas d'autre chose... Nous ne dirons rien... Je te prie aide-moi... nous la jetterons dans la rivière. Le jeune garçon se reprit à frissonner.

<